

## .AMANITA FUSCOOLIVACEA (Kühner ex Contu) Romagnesi



### TAXONS DE REFERENCE

*Amanita fuscoolivacea* Kühner 1957 ad interim (Publ. Mus. Natl. Hist. Nat. 17 : 102).

*Amanita umbrinolutea* variété *fuscoolivacea* Kühner ex Contu 1989 (Boln. Soc. Micol. Madrid 13 : 91).

*Amanita fuscoolivacea* (Kühner ex Contu) Romagnesi 1992 (Bull. trim. Soc. Mycol. Fr. 188 (2) :74.

### BIBLIOGRAPHIE

Contu, 2000, Bollettino dell' Associazione micologica Bresadola, 43-2.

Garcin, 1984, Les Amanites européennes : 108.

Gerault, 2005, Florule évolutive des Basidiomycotina du Finistère (Internet)

Kühner, 1957, Catalogue des Agaricales de la région de Samoëns.

Mesplède, 1980, Bulletin de la Société Mycologique de France, 96-1 : (45).

Romagnesi, 1992, Bulletin, de la Société mycologique de France, 108-2 : 72.

### ICONOGRAPHIE

Pas de représentations dans la littérature consultée.

### HISTORIQUE

Description provisoire et non valide (ad interim) de Kühner en 1957 concernant une Amanite à chapeau jaune olive brunâtre à brun olivacé ou brun bistre et à volve sans sphérocytes.

En 1989, Contu (mycologue italien) reprend l'espèce de Kühner et la décrit sous le nom de *Amanita umbrinolutea* variété *fuscoolivacea*.

En 1992, Romagnesi valide l'*Amanita fusco-olivacea* de Kühner qu'il reconnaît comme espèce distincte.

## **OBSERVATIONS**

Cette Amanite interpelle par sa silhouette robuste, par son chapeau nu nettement nuancé d'olivacé, de couleur uniforme et sans cerne antémarginal.

Elle se différencie nettement des Amanites umbrinolutea et submembranacea.

## **POINT DE VUE DES AUTEURS**

Très rare et peu décrite, voire contestée par plusieurs mycologues, cette Amanite est pourtant bien caractérisée et probablement non retenue par les auteurs parce que méconnue.

Aucune photo dans la documentation disponible à Grenoble (600 ouvrages), seulement quelques rares descriptions ou commentaires (Contu – Romagnesi – Mesplède - Courtecuisse – Garcin).

Sur le site Internet « Forum di Micologia AMB Gruppo di Muggia e del Carso », les auteurs considèrent Amanita fuscoolivacea comme espèce distincte compte tenu du nombre important de caractères différentiels : chapeau de couleur uniforme et bronzé – Présence constante de nombreuses hyphes oléifères – Absence de sphérocytes dans la volve, ...

Ils donnent une excellente description et présentent des photos macro et micro conformes à la réalité. (tout au plus, les sujets de St Laurent du pont présentent des nuances plus olivacées sur le chapeau).

Gerault (Internet) reconnaît et décrit cette amanite mais ne l'a jamais observée.

P. Boiron – R. Péan ... (Internet) synonymisent A. fuscoolivacea et umbrinolutea.

MycnoDB (Internet) publie une fiche technique s.n. Amanita umbrinolutea variété fuscoolivacea

R. Courtecuisse (1994) mentionne Amanita fuscoolivacea avec la mention « à débrouiller ».

Mesplède considèrait A. fuscoolivacea comme une umbrinolutea à chapeau non zoné.

## **DESCRIPTION MACROSCOPIQUE**

Chapeau de 6 à 12 cm de diamètre, campanulé à plan-convexe puis étalé, bistre olive à brun olivacé, bronzé, dépourvu de restes du voile, à marge striée-cannelée sur 15 mm.

Lames libres, blanches à légèrement crème, à arête nettement brunâtre chez les sujets adultes – Lamellules présentes.

Stipe de 11 - 16 x 1 - 1,5 cm (2 cm à la base), +/- lavé ou chiné d'ocracé, de brunâtre ou de gris-ocracé, légèrement prumineux en haut, moucheté de brun au milieu, progressivement subconcolore au chapeau à partir de la base.

Volve charnue, relativement épaisse, élevée, intacte, appliquée, blanchâtre sale puis ocre-rouillée

Chair immuable, blanchâtre

Odeur non caractéristique - Saveur douce.

Signalée sous conifères de montagne (Kühner), mais également près de la mer, sous cèdres (en Italie).

## **MICROSCOPIE** (R.G.)

Spores globuleuses, de (10) 11 x 13 (14)  $\mu$ , non amyloïdes, à apicule évident

Basides tétrasporiques

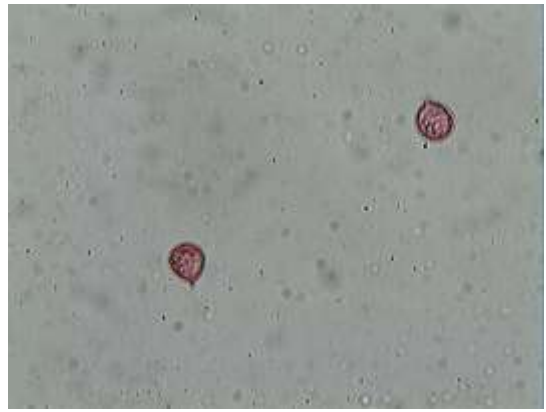
Cellules marginales nombreuses, sphéropédonculées pour la plupart.

Revêtement piléïque comportant de nombreuses hyphes oléifères de 4 à 8  $\mu$  d'épaisseur.

Volve composée d'hyphes filamenteuses (sphérocytes non observées).



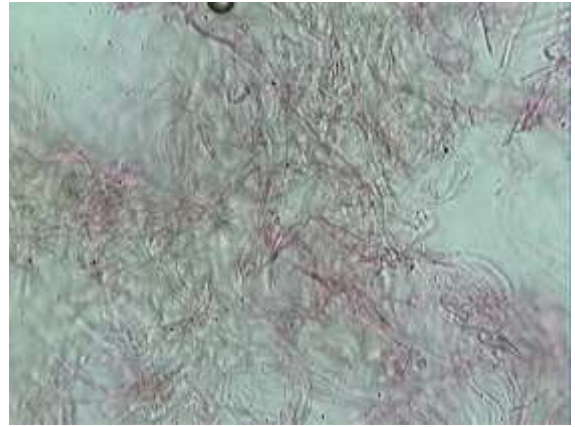
Spores x 1000 (dans phloxine)



Spores x 400 (dans phloxine)



Hyphe oléifère x 1000 (dans phloxine)



Texture de la volve x 400 x 1000 (dans phloxine)